

CHRONIQUE DU GREFFE

Les décisions de la semaine

semaine du : 8 au 12 juin 2015					
NO DE SENTENCES	PARTIES	CONVENTION	ARBITRE	SUJETS	RÉSULTAT
8909	Association des employés du Nord québécois -et- Commission scolaire Kativik	5113	Jean Ménard	Enseignante - Absence de plus de dix jours - Critères d'admissibilité pour l'assurance-salaire - Notion de rupture de contrat	- Grief contestant la rupture de contrat : accueilli - Grief portant sur les prestations d'invalidité : rejeté
8910	Commission scolaire Crie -et- Association des employés du Nord québécois	5111	Jean Ménard	Enseignant - Grief patronal - Réclamation de somme payée en trop - Absence de preuve du syndicat	Grief accueilli
8911	Commission scolaire Crie -et- Association des employés du Nord québécois	5111	Jean Ménard	Enseignant - Grief patronal - Réclamation de sommes payées en trop à la CARRA - Absence de preuve du syndicat	Grief accueilli
8912	Commission scolaire Crie -et- Association des employés du Nord québécois	5111	Jean Ménard	Enseignant - Grief patronal - Réclamation de sommes payées en trop - Absence de preuve du syndicat	Grief accueilli
8913	Syndicat des enseignantes et enseignants du Collège de Valleyfield (CSN) -et- Collège de Valleyfield	1120	Pierre Cloutier	Moyen préliminaire soulevé par le syndicat - Notion de chose jugée - Grief contestant la rémunération d'une personne dispensant des services au «Centre d'apprentissage du français» - Décision arbitrale ayant été rendue préalablement par un autre arbitre	Moyen préliminaire et grief accueillis

8914	Syndicat de l'enseignement de Val-Maska -et- Commission scolaire de Saint-Hyacinthe	5110	Martin Racine	Enseignante - Décision interlocutoire - Harcèlement en milieu de travail - Demande d'intervention d'une enseignante pouvant être visée par la plainte - Requête pour demander de suspendre la demande d'intervention	Requête accueillie
8915	Commission scolaire de Montréal -et- Syndicat des employées et employés de la Commission scolaire de Montréal (CSN)	5320	Jean-Guy Roy	Grief patronal - Réclamation de somme non remboursée à la suite d'un congé à traitement anticipé	Grief accueilli